

Intra CL

Public

CCD et CCT de la
Charente

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités pratiques

Durée : 8 jours
d'accompagnement
formatif
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux
Formations

Tarifs

Modalités d'animation

En présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

1 groupe d'agents Caf
CCD et CCT de la
Charente

Taux de satisfaction

Nouvelle formation 2025

2025-Mieux appréhender la fonction de chargé de coopération territoriale, et créer une dynamique départementale

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Objectif professionnel

S'approprier les compétences et les postures pour animer la coopération
entre acteurs au service d'un projet de territoire

Contenu

1. Le processus commun au CCT et CCD :

1^{ère} journée :

Date : 3 juin 2025

- Comprendre les principes clés de la coopération territoriale
- Identifier les dynamiques de collaboration en développement territorial
- Connaître les composantes d'un projet de territoire dans un contexte de CTG

Processus proposé

- S'accorder sur ce que l'on entend par « coopération territoriale »,
- Identifier les conditions de succès et le mécanisme qui favorise la coopération,
- S'imprégner des étapes clés et des composantes d'un projet de territoire,
- Imaginer des espaces d'animation d'une démarche de Coopération Territoriale (tables de concertation).

2^{ème} journée :

Date : 4 juin 2025

Tarif / Coût stagiaire

- Comprendre la place et le rôle du CCT
- Appréhender le positionnement de Chargé de coopération territoriale dans l'animation de la coopération au service du développement territorial (facilitateur)
- Apprendre à évoluer dans une « *pensée systémique* »

Processus proposé

- Construire une vision partagée des missions des chargés de coopération territoriale,
- Comprendre la place et la posture du Chargé de coopération territoriale dans l'animation de la coopération au service du développement territorial.

3^{ème} journée :

Date : 18 septembre 2025

- Définir une vision commune du projet de territoire : Pourquoi ? Comment ?
- Associer les parties prenantes : stratégie des alliés
- Appréhender la théorie du changement par l'Approche Orientée Changement

Processus proposé :

- Partager des définitions sur la notion de vision stratégique et de changements souhaité
- Réaliser un exercice de vision
- Se familiariser et approfondir la notion de chemin de changement
- S'intéresser à la place des acteurs dans une démarche d'AOC (leur engagement, leur place...) stratégie des alliés

4^{ème} journée :

Date : 19 septembre 2025

- Suivre et mettre en œuvre un plan d'action concerté
- Partager le sens et les finalités d'une démarche d'évaluation
- Savoir distinguer une démarche d'utilité sociale et d'impact social dans une évaluation

Processus proposé :

- Partager le sens et les finalités d'une démarche d'évaluation,
- Savoir questionner les résultats des actions sur la base d'une approche qualitative et quantitative,
- Explorer des outils d'animation participative pour faire vivre la coopération.

5^{ème} journée :

Date : 13 novembre 2025

- Savoir organiser une journée départementale mettant en valeur les progrès et réalisations issus des CTG

Processus proposé :

- Partage de pratique pour identifier les réussites pour chaque territoire
- Définir ce que l'on souhaite mettre en valeur
- Co construire le processus d'animation de cette journée départementale

6^{ème} journée : Journée départementale

Date : 04 décembre 2025

Animation de la journée en collaboration avec les CCT et les CCD

2. Le processus réservé au CCD

En complémentarité de ce processus commun au CCD et CCT, les CCD souhaitent avoir des temps consacrés à de l'échange de pratiques propres à leur poste. Ces temps auront pour principal objectif d'échanger sur les bonnes pratiques CTG, pour construire des solutions communes face aux enjeux que les CCD peuvent rencontrer et s'inspirer de la pratique des uns et des autres. Ils auront aussi pour objectifs de créer plus de cohésion et de pratiques communes au CCD.

Plusieurs sujets pourront être abordés en fonction des besoins exprimés et repérés par l'animateur.trice d'Accolades : processus d'évaluation et d'apprentissage, stratégie de mobilisation, outils pour favoriser la coopération et la participation, adaptation au changement, etc...

2 journées leur seront consacrées.

La première journée aura lieu en amont de la formation. La deuxième journée aura lieu après la partie formation collective et le contenu exact de cette journée sera construit avec les CCD en fonction de leur besoin à ce moment.

Date journée 1 : 26 mai 2025

Date journée 2 : 03 novembre 2025

Méthodes mobilisées

Cet accompagnement formatif s'inscrit dans une démarche participative et permet aux participants d'évoluer au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- **Une conduite participative du projet de formation :**

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- **Une démarche en prise avec votre réalité :**

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- **Un processus évolutif au cours de la formation :**

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- **La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :**

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du

commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer. Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les participants à l'accompagnement formatif.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
